

LÉGISLATION AMÉRICAINE VISANT À RECTIFIER LE COMMERCE EXTÉRIEUR

**Auteurs: Arnold and Porter
 janvier 1986**

Étude fractionnée disponible.

Description

Ce mémoire envisage la possibilité, politique et juridique, de réaliser aux États-Unis diverses propositions que le Canada pourrait avancer au cours des pourparlers sur le commerce en vue de modifier la manière dont la législation sur la limitation des importation américaines est appliquée aux exportations canadiennes.

Aperçu

Même si les éléments d'un accord commercial canado-américain peuvent être généralement bien accueillis, les clauses particulières qui seraient perçues comme affaiblissant la législation sur la limitation des importations américaines provoqueraient sans doute beaucoup de controverse.

Pour procéder rapidement, l'Administration américaine doit tenir les comité pertinents du Congrès bien au fait du progrès des négociations. En pratique, cette procédure donne au Congrès une influence constante et puissante sur les négociateurs américains qui lui permet de limiter sensiblement la latitude dont ceux-ci disposent.